

Capital B annonce une augmentation de capital pour un montant de 1,2 M€ pour poursuivre sa stratégie de Bitcoin Treasury Company

- Augmentation de capital à 1,70 € par action, pour un montant de 1,2 M€, dans le cadre du contrat d'augmentation de capital de type « ATM » avec TOBAM
- Opération pouvant permettre l'acquisition de ~10 BTC supplémentaires, portant la détention potentielle totale par la Société à 2 810 BTC

Puteaux, le 23 septembre 2025 : Capital B (The Blockchain Group, code ISIN : FR0011053636, code mnémonique : ALCPB) (la « Société »), société dont les titres sont admis à la négociation sur Euronext Growth Paris, première Bitcoin Treasury Company en Europe, détenant des filiales spécialisées dans le conseil et le développement en Data Intelligence, IA et technologies décentralisées, annonce une augmentation de capital à 1,70 € par action, pour un montant de 1,2 M€, dans le cadre du contrat d'augmentation de capital de type « ATM » avec TOBAM (le « Programme »). La Société renforce ainsi sa stratégie d'accumulation de Bitcoin, tout en poursuivant le développement des activités opérationnelles de ses filiales. Une présentation expliquant la stratégie de Bitcoin Treasury Company de la Société, focalisée sur l'augmentation du nombre de bitcoin par action sur une base totalement diluée dans le temps, est disponible sur son site internet : https://cptlb.com/about/who-we-are/



Augmentation de capital dans le cadre du programme d'augmentations de capital de type « ATM » avec TOBAM

Faisant usage de la délégation de compétence qui lui a été consentie par le conseil d'administration le 11 juin 2025, lui-même agissant en vertu de la 12ème résolution consentie par l'assemblée générale des actionnaires du 10 juin 2025, le Directeur Général de la Société a décidé le 15 septembre 2025 une augmentation de capital d'un montant total de 742 905,60 euros (prime d'émission incluse), par émission de 443 000 actions ordinaires nouvelles au prix moyen de 1,68 euros par action. Subséquemment, le Directeur Général de la Société a décidé le 22 septembre 2025 une augmentation de capital d'un montant total de 457 514,80 euros (prime d'émission incluse), par émission de 263 000 actions ordinaires nouvelles au prix moyen de 1,74 euros par action. Par conséquent, l'augmentation de capital est réalisée pour un montant total combiné de €1,200,420.40, par émission de 706 000 actions ordinaires nouvelles au prix moyen de 1,70 euros par action.

La Société a regroupé dans ce communiqué de presse les demandes de souscriptions reçues de TOBAM entre le 8 septembre 2025 et le 19 septembre 2025 et le prix de souscription a été déterminé conformément aux termes du Contrat d'ATM signé le 6 juin 2025, à savoir :

- Le prix de chaque demande est égal au plus élevé (i) du cours de clôture du jour de bourse précédant la demande, (ii) du cours moyen pondéré par les volumes (VWAP) du jour de bourse précédant la demande, ou (iii) de la moyenne des VWAP des 20 derniers jours de bourse précédant la demande avec une décote de 15%; et
- Le nombre d'actions demandées ne peut être supérieur à 21% du volume des négociations du jour de bourse précédant la demande.

Les actions émises feront l'objet d'une demande d'admission aux négociations sur Euronext Growth à Paris (compartiment offre).

L'opération ne donnera pas lieu à l'établissement d'un prospectus soumis à l'approbation de l'Autorité des marchés financiers.

Compte tenu de volatilité du cours de bourse observée sur la période, le prix moyen de souscription à l'augmentation de capital fixé à 1,70 euros fait apparaître une prime de 56,3% par rapport au cours de clôture du jour de bourse précédent le présent communiqué.

Conformément au Programme, le Directeur Général a supprimé le droit préférentiel de souscription des actionnaires au bénéfice des investisseurs auxquels s'adresse l'offre, dans les proportions visées ci-après :

Investisseur	Nombre d'actions Prix moyen arrondi / action (€)		Montant (€)	
TOBAM Bitcoin Enhanced Fund	305 000	1,71 €	521 197,60 €	
TOBAM Bitcoin Alpha Fund	208 000 1,70 €		354 226,00 €	
TOBAM Bitcoin Treasury Opportunities Fund	, 8/000 l L		146 728,40 €	
TOBAM BTC Linked and Blockchain Equity Fund	32 000 166 €		53 120,00 €	
MDP - TOBAM Global Blockchain Equity Fund	74 000	1,69€	125 148,40 €	
TOTAL	706 000	1,70 €	1 200 420,40 €	

Incidence des opérations sur la répartition du capital social de la Société

L'incidence de la réalisation des opérations décrites ci-dessus sur la répartition du capital social de la Société est la suivante :

	Situation au 23 sept. 2025		Base totalement diluée (*)	
Actionnaires	Nombre d'actions	% capital	Nombre d'actions	% capital
Dirigeants	12 030 185	5.62%	21 873 863	5.60%
Fulgur Ventures	10 000 000	4.67%	155 588 780	39.84%
Adam Back	36 157 228	16.89%	37 412 138	9.58%
TOBAM	11 542 727	5.39%	15 954 681	4.09%
UTXO Management	-	0.00%	8 529 769	2.18%
Peak Hodl Ltd	2 500 000	1.17%	2 500 000	0.64%
Public & Institutionnel	141 907 245	66.27%	148 671 191	38.07%
TOTAL	214 137 385	100%	390 530 422	100%

^(*) Calculs effectués sur la base du nombre d'actions composant le capital social de la Société en date du communiqué, en y ajoutant les actions résultant (i) de la conversion de l'intégralité des OCA émises ou annoncées, (ii) de l'émission dans le cadre des mesures d'ajustement légales au profit des porteurs d'OCA Tranche 1 émises ou exercées à date, et (iii) de l'émission d'actions gratuites attribuées par la Société à certains de ses salariés et mandataires sociaux, mais qui n'ont pas encore été définitivement acquises par leurs bénéficiaires, dont le nombre s'élève à 1 880 000 à la date du présent communiqué et est intégrée dans la base totalement diluée des Dirigeants. La Société indique que la base totalement diluée inclut de manière conservatrice l'ajout potentiel d'actions à son capital social résultant (i) de la conversion des BSA 2025-01 émis comme annoncé le 7 avril 2025 ainsi que (ii) des mesures d'ajustement légales au profit des porteurs d'OCA A-01 et B-01 non exercées à date. La Société rappelle également que la base totalement diluée n'inclut pas les actions susceptibles de correspondre aux montants non souscris à date des 300 M€ d'augmentations de capital autorisées au profit de TOBAM.

La Société indique qu'elle a, de manière conservatrice, inclus dans la base totalement diluée les actions pouvant être émises au titre de l'exercice futur potentiel de BSA 2025-01 et de la souscription future potentielle de mesures d'ajustement légales au profit des porteurs d'OCA A-01 et B-01. En conséquence, tout exercice potentiel futur de BSA ou de mesures d'ajustement légales annoncé par la Société n'engendrera aucun ajout d'action supplémentaire sur une base totalement diluée.

L'opération d'augmentation de capital décrite ci-dessus pourrait permettre l'acquisition de ~10 BTC supplémentaires, portant la détention potentielle totale par la Société à 2 810 BTC.

Incidence des opérations sur les capitaux propres par action et sur la situation de l'actionnaire qui ne souscrit pas à l'opération

À titre d'illustration, l'impact des opérations annoncées dans le présent communiqué sur les capitaux propres par action serait le suivant :

	Montant des capitaux propres	Nombre total d'actions	Quote-part des capitaux propres par actions (base non diluée)	Quote-part des capitaux propres par actions (base totalement diluée)(*)
Avant l'opération	159 014 521,50 €	214 137 385	0,74 €	0,74 €
Après la réalisation de l'opération	160 214 941,90 €	214 843 385	0,75 €	0,75 €

- (*) Pour les besoins du calcul de la quote-part des capitaux propres par action sur une base totalement diluée, le calcul est effectué sur la base :
 - des capitaux propres au 31 décembre 2024 auxquels ont été ajoutés le produit (i) des augmentations de capital en numéraire, (ii) de la conversion de l'intégralité des obligations convertibles émises ou à émettre (iii) de l'exercice de l'intégralité des BSA 2025-01 attribués gratuitement à l'ensemble des actionnaires le 11 avril 2025 ainsi que des mesures d'ajustement légales consécutives à l'émission des BSA-2025-01 au bénéfice des porteurs d'OCA Tranche 1, et (iv) des opérations faisant l'objet du présent communiqué;
 - du nombre d'actions émises au 31 décembre 2024 ainsi que des actions émises ou à émettre au titre (i) des augmentations de capital en numéraire, (ii) de l'émission des actions gratuites dont l'attribution a été décidée, (iii) de la conversion de l'intégralité des OCA émises ou à émettre (iv) de l'exercice de l'intégralité des BSA 2025-01 attribués gratuitement à l'ensemble des actionnaires le 11 avril 2025 ainsi que des mesures d'ajustement légales consécutives à l'émission des BSA-2025-01 au bénéfice des porteurs d'OCA Tranche 1 et (v) des opérations faisant l'objet du présent communiqué.

Facteurs de risques

La Société rappelle que les facteurs de risques relatifs à la Société et à son activité sont détaillés dans son rapport financier annuel 2024, lequel est disponible sans frais sur le site internet de la Société (https://www.cptlb.com). La réalisation de tout ou partie de ces risques est susceptible d'avoir un effet défavorable sur l'activité, la situation financière, les résultats, le développement ou les perspectives de la Société.

* * *

A propos de Capital B (ALCPB)

Capital B est une Bitcoin Treasury Company cotée sur Euronext Growth Paris, spécialisée dans le conseil et développement en Data Intelligence, IA et technologies décentralisées. EURONEXT Growth Paris Code Mnémonique : ALCPB ISIN : FRO011053636 Reuters : ALCPB.PA Bloomberg : ALCPB.FP

Contact:

communication@theblockchain-group.com

Contacts - Actus Finance & Communication

Relations Investisseurs Relations presse

Mathieu Calleux Anne-Charlotte Dudicourt

<u>tbg@actus.fr</u> — 06 24 03 26 52

Céline Bruggeman

cbruggeman@actus.fr - 06 87 52 71 99

Tous les communiqués de presse Capital B sont disponibles sur

Financial information — Capital B

Pour recevoir gratuitement tous les communiqués de presse, inscrivez-vous sur Actusnews

